

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-trois novembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi dix-sept novembre, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°49-2023-11-23

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, M. Christophe FOURCROY, M. Francis GRANDERIE, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs:

Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE Mme Cristina BASTIDE à M. Luc VAN ROEKEGHEM Mme Annick POCHET à M. Jean-Michel MARTEL M. Didier PAQUES à M. Claude PRUDHOMME

Etaient remplacés:

M. André BAHEUX par M. Jackie BAHEUX

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE

Mme Fabienne FOURRIER par M. Philippe CLABAUT

M. Joël COQUET par Mme Eveline COMPIEGNE

M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés:

Mme Nicole DARQUES Mme Ludivine MOREAU M. Guy LAMBERT M. Jean-Claude RETAUX

Etaient absents:

M. Lucien LABASQUE

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Accusé de réception en préfecture 062-200018083-20231123-D4920231123-DE Date de télétransmission : 29/11/2023 Date de réception préfecture : 29/11/2023

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	36
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	6
Excusé	4
Absent	1
Nombre de votes	47

Délibération n°49-2023-11-23

Objet : remboursement de balades nature animées

Vu la délibération en date du 13 avril 2023 fixant les tarifs de l'Office de Tourisme,

Vu la demande de deux habitantes de bénéficier chacune le remboursement de 27€ (deux sorties « enfant » et d'une sortie « adulte » lors de la balade En'chantée du 07 mai 2023 à Wirwignes pour raisons médicales,

Il est proposé au conseil communautaire de valider la demande de remboursement d'un montant de 54€.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 23 novembre 2023

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE

Le Président

Claude PRUDHOMME